

JAPON-FRANCE : DES LIENS CULTURELS ET POLITIQUES FORTS RENFORCÉS PAR LA SOLIDARITÉ POST-FUKUSHIMA

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Japon à Osaka, Kyoto, Sendaï, Ishinomaki, Fukushima et Tokyo

19 au 27 avril 2014

En réponse à l'invitation du Président de la Chambre des Conseillers du Japon et du groupe d'amitié Japon-France, une délégation du groupe d'amitié France-Japon conduite par son président, M. David Assouline, et composée de MM. Jean-Claude Peyronnet et Ambroise Dupont, vice-présidents, s'est rendue au Japon du 19 au 27 avril 2014.

La mission avait un triple objectif :

- tout d'abord, visiter les zones sinistrées par le tsunami du 11 mars 2011 et la centrale nucléaire de Fukushima pour mieux appréhender les enjeux liés à la reconstruction de cette région et exprimer de nouveau, de façon solennelle, la solidarité de la France envers les victimes ;
- ensuite, rencontrer les personnalités importantes de l'audiovisuel et du cinéma japonais, afin de pouvoir échanger sur l'impact de la révolution numérique dans ce secteur, en particulier concernant la protection des œuvres ;
- enfin, contribuer aux bonnes relations bilatérales entre la France et le Japon, à la veille de la visite en France du Premier ministre Shinzô Abe, en dynamisant les échanges interparlementaires déjà très féconds.

I – Trois ans après le tsunami, les défis de la reconstruction

Trois ans après le tsunami qui a submergé le Nord-Est du Japon, le 11 mars 2011, et provoqué la catastrophe nucléaire de Fukushima, le groupe d'amitié France-Japon a souhaité visiter les régions sinistrées pour constater sur place l'état d'avancement de la reconstruction.

A – L'amitié franco-japonaise renforcée par la solidarité française après le tsunami

Avec 15.884 personnes décédées, 2.633 portées disparues et 260.000 réfugiés vivant dans des logements provisoires, le bilan humain du tsunami est très lourd. Les efforts réalisés ont déjà permis de reloger environ 55.200 personnes, soit seulement 17 % de l'ensemble. Aussi, face à cette urgence, la reconstruction a-t-elle été déclarée comme priorité pour 2014 par le Premier ministre, M. Shinzô Abe, qui s'est engagé à construire 10.000 logements supplémentaires.



Dépôt d'une gerbe en hommage aux victimes du tsunami à Ishinomaki avec le Maire, M. Hiroshi Kameyama

Afin de manifester sa solidarité envers les victimes du tsunami, la délégation a symboliquement déposé une gerbe de fleurs à Ishinomaki, ville qui a été spécialement touchée par le séisme, en présence du maire, M. Hiroshi Kameyama.

La délégation sénatoriale s'est également entretenue avec des élus des zones sinistrées, Mme Emiko Okuyama, maire de Sendai (jumelée avec la ville de Rennes), et M. Yoshihiro Muraï, Gouverneur de Miyagi, qui ont remercié chaleureusement la France de son soutien moral, financier et matériel, ainsi que de l'élan de solidarité de la population française.

- **Mme Emiko Okuyama, maire de Sendai**, a fait valoir combien la mise à disposition d'œuvres du Musée du Louvre dans les préfectures de Fukushima, Iwate et Miyagi a été appréciée par la population des régions les plus touchées. Elle a par ailleurs annoncé la tenue d'une Conférence des Nations Unies sur les catastrophes naturelles en mars 2015.

- **M. Yoshihiro Muraï, gouverneur de Miyagi**, a souligné la nécessité de favoriser la reprise économique dans la région pour recréer des emplois *via* le développement des investissements étrangers, appelant de ses vœux en particulier l'implantation d'entreprises françaises.

Le Président Assouline a souligné l'élan exceptionnel et spontané de solidarité qu'il a pu observer en France à tous les niveaux (population, associations, collectivités locales, État), lors de la catastrophe, signe de l'amitié profonde qui lie le Japon et la France, assurant que le Japon pourrait compter sur le soutien pérenne de la France, en particulier dans le domaine de la coopération scientifique et technique pour prévenir de telles catastrophes et y résister. À titre d'exemple, il a mentionné la construction d'un centre communautaire à énergie positive, visité par la délégation à Kazuma, conçu par un architecte français, qui héberge aujourd'hui les associations de la ville et présente l'avantage d'être complètement autonome sur le plan énergétique.

B – Les défis du démantèlement de la centrale nucléaire de Fukushima

La délégation sénatoriale s'est rendue sur le site nucléaire de Fukushima. Elle a pu prendre la mesure de la force destructrice du tsunami, bien que la reconstruction soit déjà bien avancée. Ainsi, la jetée aux abords de la centrale qui avait été emportée, est maintenant reconstruite et a été renforcée. De même, les dégâts causés sur le bâtiment du réacteur 4 sont en passe d'être surmontés. À ce propos, l'entreprise TEPCO a indiqué que les opérations d'évacuation du combustible ont déjà permis d'en dégager près de la moitié.

Toutefois, la persistance des infiltrations d'eau dans le bâtiment demeure préoccupante : 400 tonnes d'eau pénètrent chaque jour dans le bâtiment et en ressortent contaminées. À ce jour, plus de 350.000 tonnes d'eau sont stockées sur le site, en attente de décontamination. Le défi est donc à la fois de développer la capacité de stockage et de décontamination de cette eau, tout en trouvant une solution pour stopper les infiltrations dans le bâtiment du réacteur endommagé. La délégation a pu voir les nouveaux puits destinés à pomper une partie de l'eau (environ 100 tonnes par jour). Par ailleurs, TEPCO a exposé le projet de construction d'un « mur de glace » autour du bâtiment réacteur pour faire rempart à l'arrivée d'eau, une technologie développée par Areva. La question qui se pose est celle de la profondeur à laquelle il faudra installer ce dispositif pour en assurer la pleine efficacité et la pérennité.

La délégation a également appréhendé les difficultés auxquelles les 3.000 travailleurs du site sont confrontés chaque jour, le port d'une tenue de protection et du masque intégral rendant le travail particulièrement éprouvant, y compris pour les tâches les plus simples.



Ouvriers en activité sur le site de Fukushima

Le Président Assouline s'est exprimé devant les salariés du centre de crise dont il a salué le courage remarquable, rappelant que la solidarité internationale scientifique et technique qui s'est mise en place au lendemain de la catastrophe doit se poursuivre dans le cadre d'une coopération sur le long terme. Tous les pays exploitant des centrales nucléaires ont à gagner de la mise en commun de leurs expériences et de leur expertise. En réponse, les cadres de TEPCO ont remercié la France de sa solidarité et de sa contribution technologique pour la gestion de la crise. Face aux défis considérables de la remise en état du site, l'appui international, et en particulier celui de la France, est déterminant. Un appui et une expérience que les représentants de TEPCO rencontrés par la délégation ont dit apprécier.

II. Favoriser le développement des coproductions audiovisuelles et cinématographiques

De façon générale, la délégation sénatoriale a constaté le dynamisme de la présence culturelle française au Japon : visites de l'école française du Kansai, de l'Alliance française de Sendai, de l'Institut français de Tokyo et de la Villa d'artistes Kujoyama, récemment rénovée, à Kyoto, etc. Cette présence répond en réalité à une demande des Japonais, les relations culturelles franco-japonaises étant déjà riches et anciennes.

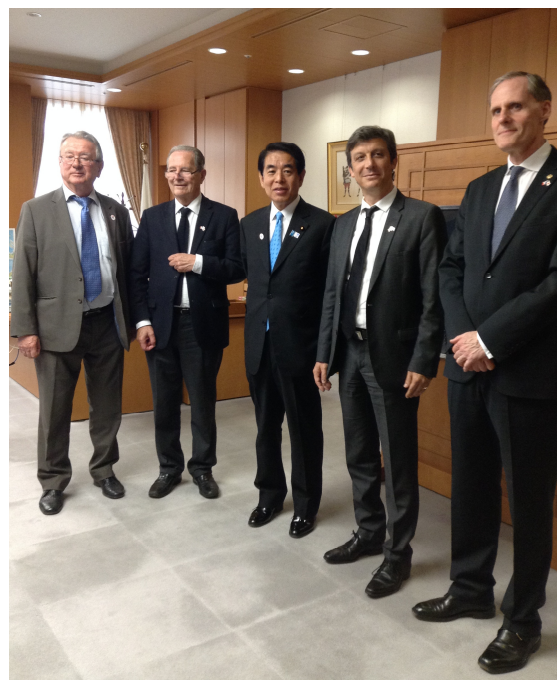
Concernant la thématique audiovisuelle, la délégation a visité les **studios TOEI** à Osaka, et s'est entretenue avec leur président, M. Yusuke Okada. Ce dernier s'est inquiété du désintérêt croissant pour le cinéma de la jeune génération, davantage attirée par les contenus accessibles sur les Smartphones (jeux, vidéo à la demande, ...).

La délégation a également visité les studios de la télévision publique **NHK** et échangé longuement sur les problématiques qui se posent aujourd'hui dans le domaine audiovisuel et cinématographique du fait de la révolution numérique. Il s'agit de protéger la création et la production sans entraver la diffusion grâce à un système de financement et de protection des droits des œuvres cinématographiques et audiovisuelles adapté. En France, le système est très protecteur et favorise la production sans entraver la liberté de création. Avec le développement du numérique, il convient d'adapter la législation pour éviter le piratage des œuvres. La délégation sénatoriale s'est intéressée à la législation et aux pratiques japonaises dans ce domaine - notamment vis-à-vis de la Chine - testant l'opportunité d'édicter des règles internationales, Internet n'ayant pas de frontières...

Lors d'un déjeuner organisé à l'initiative de l'Ambassade de France au Japon et de l'Institut français de Tokyo, la délégation a rencontré une vingtaine de personnalités éminentes du monde du cinéma japonais parmi lesquels notamment des représentants d'UniFrance, d'UniJapan et de la fondation Sasakawa qui contribuent à la promotion des cinémas français et japonais, ainsi que M. Tom Yoda, ami de la France et de son cinéma, qui a obtenu le Prix du meilleur

distributeur de films étrangers au Japon, pour son travail sur le film « *Populaire* », et Mme Yoko Yamanaka également récompensée pour la promotion au Japon du film « *Une Estonienne à Paris* ».

Avec plus de 50 films distribués chaque année et de grands succès (*Intouchables*, *La vie d'Adèle*, etc.), le cinéma français figure en bonne place au Japon. Il en est de même pour le cinéma japonais en France.



Rencontre avec M. Hakubun Shimomura, ministre de l'Education et de la Culture

Cet intérêt mutuel a permis de mettre en place des coopérations franco-japonaises fructueuses telles que l'inauguration en avril, à Paris, de la rétrospective inédite en copies restaurées du cinéaste Yasujiro Ozu à la Cinémathèque ou encore la présence japonaise distinguée lors de l'édition 2014 du Festival de Cannes, avec la nomination du film de la réalisatrice Naomi Kawase. Durant le Festival, une journée a été dédiée au cinéma indépendant japonais au sein du Pavillon des cinémas du Monde mis en place par l'Institut français, afin de rapprocher les jeunes réalisateurs et producteurs français et japonais. Par ailleurs, plusieurs réalisateurs et producteurs présents au déjeuner à l'Institut français ont pu rencontrer à Cannes des producteurs français pour présenter leurs projets et préparer d'éventuelles collaborations futures.

Ces rencontres pourraient être une première étape vers la mise en place d'un accord de coproduction entre la France et le Japon.

À cet égard, la ratification par le Japon de la **Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005** serait un excellent signal. Le Président Assouline en a fait valoir l'importance auprès du Ministre de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie, M. Hakubun Shimomura, qui est convenu de l'intérêt du développement d'une coopération culturelle et artistique entre la France et le Japon, suggérant que les Jeux olympiques de Tokyo de 2020 soient l'occasion de valoriser la diversité culturelle.

III. France-Japon : une relation bilatérale dynamique

La visite du groupe d'amitié est intervenue à un moment clef des relations franco-nippones : dans la continuité de la récente visite du Président François Hollande en juin 2013, alors que le Président des États-Unis, M. Barack Obama, redonnait au Japon l'assurance du soutien géostratégique américain lors de sa visite des 23 et 24 avril, et que le Premier ministre japonais, M. Shinzo Abe, projetait une longue tournée européenne avec une visite en France les 4 et 5 mai, la visite du groupe d'amitié a permis de conforter l'excellence des relations franco-nippones.

La délégation sénatoriale a d'ailleurs été accueillie au plus haut niveau : par le Président de la Chambre des Conseillers du Japon, M. Masaaki Yamazaki, par le Président de la Chambre des Représentants, M. Bunmei Ibuki, et par le Vice-ministre des Affaires étrangères, M. Nobuo Kishi.

Lors du dîner offert par le groupe d'amitié Japon-France présidé par Mme Akiko Santo,

la délégation a pu échanger sur différents sujets et en particulier sur la défense des identités culturelles de la France et du Japon, mais aussi sur l'éventualité de l'application de la taxe de solidarité sur les billets d'avion au Japon, sujet qui pourrait être à l'ordre du jour de la prochaine visite des sénateurs japonais en France en 2015.

Elle a également rencontré M. Toshiaki Yoshino, Président de l'Assemblée métropolitaine de Tokyo, signe du **dynamisme de la coopération décentralisée entre les deux capitales française et japonaise**.



La délégation dans l'hémicycle de la Chambre des Conseillers autour du Président Masaaki Yamazaki

*

La relation de la France avec le Japon s'ancre sur le terreau d'une amitié ancienne historique et d'une reconnaissance mutuelle de la valeur et de la spécificité de leurs cultures. La solidarité française qui s'est exprimée de façon spontanée et collective au moment de la catastrophe de Fukushima en est le témoignage le plus sensible. Lors de la conférence de presse qu'elle a tenue à la fin de sa visite, la délégation a fait valoir **que le Japon est le point d'ancrage fondamental de la présence française en Asie**. « C'est à la fois la porte d'entrée et la vitrine de la présence française en Asie. » a conclu le Président Assouline.

Composition de la délégation



M. Jean-Claude PEYRONNET,
Vice-président du groupe
Sénateur de la Haute-Vienne (SOC)



M. David ASSOULINE,
Président du groupe
Sénateur de Paris (SOC)



M. Ambroise DUPONT,
Vice-président du groupe
Sénateur du Calvados (UMP)

Composition du groupe d'amitié France-Japon : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_596.html